

Semestre 3

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement (EE)	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalité d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langue III	7	4	Régime mixte	Grammaire	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
				Expression écrite	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
				Expression orale	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	Oral	Jury oral
				Traduction	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
UEF Économie italienne I	6	2	Régime mixte	Les systèmes économiques	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. tirage au sort	écrit	2H
				Les établissements de prestations de services	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Culture et civilisation III	6	2	Régime mixte	Civilisation et économie italiennes du 20 ^{ème} siècle	1	6	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
UET transversale III	6	2	Contrôle continu	Arabe spécialisé	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Anglais spécialisé	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Français spécialisé	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Culture d'entreprise	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
UEO optionnelle III	5	1	Contrôle continu	Histoire du cinéma 1	1	1.5	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Histoire de la communauté italienne 1	1	1.5	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Projet Professionnel Personnalisé 1	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Légistique	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales)
- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison. Les épreuves de contrôle continu seront fixées au cours du semestre (Pas d'examen à la fin du semestre et pas de session de rattrapage)

Signature du directeur/coordonateur du département

Signature du directeur de l'ISLN

Semestre 4

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement (EE)	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalité d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langue IV	7	4	Régime mixte	Grammaire	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
				Expression écrite	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
				Expression orale	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	Oral	Jury oral
				Traduction	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
UEF Économie italienne II	7	2	Régime mixte	Les systèmes économiques	1	4	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. tirage au sort	écrit	2H
				Les établissements de prestations de services	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--			
UEF Culture et	6	2	Régime mixte	Civilisation et économie italiennes du 20ème siècle	1	6	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
UET transversale IV	6	2	Contrôle continu	Arabe spécialisé	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Anglais spécialisé	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Français spécialisé	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Culture d'entreprise	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
UEO optionnelle IV	4	1	Contrôle continu	Histoire du cinéma 2	1	1.5	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Histoire de la communauté italienne 2	1	1.5	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Projet Professionnel Personnalisé 2	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Légistique	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales)
- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison. Les épreuves de contrôle continu seront fixées au cours du semestre (Pas d'examen à la fin du semestre et pas de session de rattrapage)

Signature du directeur/coordonateur du département

Signature du directeur de l'ISLN

Semestre 5

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement (EE)	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalité d'examen				
								CC 20%/30%	Nbr. DS	EX. final	Nature EX./DS	Durée EX./DS
UEF Langues Appliquées V	7	3	Régime mixte	Italien des affaires	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
				Grammaire et lexicologie	1	2	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	2H
				Traduction spécialisée	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
UEF Technique de Communication	7	2	Régime mixte	Techniques de Communication	1	4	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	1H
				Marketing	1	3	Régime mixte	1 note 30%	--	1 Ex. final	écrit	1H
UEF Gestion	5	1	Contrôle continu	Gestion de l'entreprise	1	2.5	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Gestion Hôtelière et touristique	1	2.5	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
UET Autres langues V et culture de l'entreprise	7	2	Contrôle continu	Arabe spécialisé	1	1	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Anglais spécialisé	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Français spécialisé	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
				Culture d'entreprise	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H
UEO optionnelle IV	4	1	Contrôle continu	Histoire du cinéma 3	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	2DS	--	écrit	2H
				Méthodologie du PFE 1	1	2	Contrôle continu	1 note 20%	1DS	--	écrit	2H

- **Régime d'évaluation mixte** : 70% examen à la fin du semestre (avec une seule session de rattrapage) + 30% contrôle continu (20% épreuve présentielle+ 10% autres modalités d'évaluation : exposés en classe ou travail à la maison ou exercice ou épreuves orales)

- **Régime unique fondé sur le Contrôle Continu** : Les épreuves présentielles sous forme de devoirs surveillés (DS 80%) seront passées au niveau de l'unité d'enseignement dans sa totalité (Au moins 3 DS présentiels pour chaque unité. Les deux meilleures notes des DS seront comptabilisées dans le calcul de la moyenne de l'unité concernée) + Note CC 20% pour chaque matière sous forme d'autres modalités d'évaluation telles que tests, exercices, exposés en classe ou travail à la maison. Les épreuves de contrôle continu seront fixées au cours du semestre (Pas d'examen à la fin du semestre et pas de session de rattrapage)

Signature du directeur/coordonateur du département

Signature du directeur de l'ISLN

Semestre 6

Unité d'enseignement UE	Cr UE	Coef UE	Régime d'évaluation UE	Eléments d'enseignement (EE)	Coef EE	Cr EE	Régime d'évaluation EE	Modalité d'examen
UEF Projet de fin d'études (PFE)	30	1	Régime mixte	Mémoire de fin d'études (*)	1	30	Régime mixte	soutenance

() Le deuxième semestre de la troisième année des licences appliquées est consacré à la préparation d'un mémoire de fin d'études sous la direction d'un enseignant universitaire et le, cas échéant, d'un encadreur professionnel. L'étudiant demeure tenu de réaliser et de valider ce mémoire pour obtenir son diplôme final.*

Le mémoire est soutenu publiquement devant un jury.

Le jury d'examen compétent peut attribuer aux étudiants n'ayant pas soutenu le mémoire avec succès une prolongation exceptionnelle de 3 mois au maximum pour se rattraper et corriger le mémoire et le soutenir une autre fois.

Par ailleurs, les notes attribuées au mémoire ne compensent pas les notes du premier semestre de la troisième année.